

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL753

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 382, substituer aux mots :

« : fiches thématiques, renseignement sur les tribunaux (coordonnées, horaires, renseignements divers) »

les mots :

« (grâce à des fiches thématiques ou encore des renseignements sur les tribunaux tels que leurs coordonnées et leurs horaires) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.